

L'ALECA et l'aide attendue de l'UE

Le Chef du Gouvernement Youssef Chahed poursuivra jusqu'à demain sa visite de travail au Benelux. Les derniers entretiens avec les premiers responsables de la Commission Européenne ont porté essentiellement sur

L'avenir du partenariat bilatéral, les grandes réformes économiques du gouvernement d'Union Nationale et aussi et, en priorité, l'Accord de Libre Echange Complet et Approfondi (ALECA).

Le Chef du Gouvernement a déclaré selon l'Agence TAP que l'accord controversé de l'ALECA sera signé en 2019 et ce en dépit de la persistante contestation de la société civile et de certaines organisations gouvernementales et non gouvernementales. En contrepartie, de cette annonce qui accommodait, paraît-il, les Européens, le Chef du Gouvernement retournera au bercail avec des promesses, une aide financière cumulée qui pourrait atteindre les 10 milliards d'euros en 2020 et d'un accord portant sur l'exportation de 30 mille tonnes supplémentaires d'huile d'olive tunisienne vers l'Europe. A ce titre, l'observatoire Tunisien de l'Economie a tenu hier à apporter les précisions suivantes : « L'Observatoire Tunisien de l'Economie tient à attirer l'attention que cette promesse de quotas supplémentaire avait déjà été octroyé suite aux attentats de 2015 pour une durée de deux ans (2016-2017) avec une promesse de quota supplémentaire de 35 000 tonnes annuel sur deux ans, soit un total de 70 000 tonnes promises. Par ailleurs sur les 35 000 tonnes promises, 0 tonnes ont été utilisées par la Tunisie en 2017. Cette première promesse avait, comme aujourd'hui, été décidée dans le cadre des négociations de l'ALECA lors du premier round en Avril 2016. »

Il va sans dire que le Chef du Gouvernement n'a pas manqué de souligner, lors d'un point de presse tenu conjointement mardi avec Jean-Claude Juncker, président de la CE, la délicatesse du dossier et les divergences persistantes entre les deux parties notamment au niveau du pouvoir de négoce. « Cet accord est très délicat et sa mise en oeuvre devrait se concrétiser par étape, car les pays de l'Union européenne et la Tunisie ne sont pas

“au même niveau de développement et ne nous ne sommes pas égaux face aux défis économiques”, rapporte l'agence TAP.

S'empresse d'annoncer l'accord avant la fin de l'année 2019, c'est anticiper, d'autant qu'un nouveau round de négociations vient de commencer et que les principales pommes de discorde ne sont pas encore dénouées. La mobilité des personnes et la libéralisation des services et de l'agriculture sont les dossiers épineux qui divisent. Signature de l'accord et poursuite des réformes contre soutien financier : telles est la recette, telles sont a priori les clauses du contrat.

Tunisie : Youssef Chahed et l'UE veulent rassurer sur l'accord de libre-échange

25 avril 2018 à 19h22 — Mis à jour le 25 avril 2018 à 20h27

Par [Jules Crétois](#) et [Oumeïma Nechi](#)



Jean-Claude Juncker et Youssef Chahed le promettent : l'accord de libre-échange complet et approfondi (Aleca) entre la Tunisie et l'Union européenne sera signé en 2019. Pourtant, le chemin semble encore long pour une adoption pleine et entière.

« Cet accord est très délicat. Nous nous sommes mis d'accord pour qu'il soit mis en oeuvre étape par étape », a indiqué [Youssef Chahed](#), le Premier ministre tunisien, en visite à Bruxelles du 23 au 27 avril, à propos de l'accord de libre-échange complet et approfondi (Aleca) entre la Tunisie et l'Union européenne, soulignant la différence de niveau de développement entre les deux partenaires. Le Premier ministre a malgré tout assuré que l'Aleca serait signé avant la fin de l'année 2019.

Durant sa visite, Youssef Chahed s'est entretenu mardi 24 avril avec Federica Mogherini, la haute représentante de l'UE aux Affaires étrangères, et Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne. Le Premier ministre tunisien a

également annoncé l'augmentation du [quota d'exportation d'huile d'olive](#) en Europe de 30 000 tonnes supplémentaires sur deux ans, soit 95 000 tonnes. Une importante décision pour la Tunisie, deuxième exportateur mondial. Chahed a enfin rencontré Antonio Tajani, le président du parlement européen, qui, lors d'une visite à Tunis en octobre 2017, avait déjà longuement insisté sur l'intérêt pour Tunis de signer l'accord.

Une société civile réticente

Si ce dernier avait tant insisté par le passé, c'est que l'Aleca [suscite des réticences au sein de la société civile](#), à la gauche de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) mais aussi chez certains bourguibiens, ainsi que du côté de différents décideurs économiques. Tunis même, engagée dans des négociations avec les Européens au sujet de l'Aleca depuis octobre 2015, a pu paraître réticente à signer, à l'instar de Rabat.

[L'Aleca](#) sera une étape supplémentaire dans les liens entre la Tunisie et le marché européen. Une intégration plus poussée que celle mise en place en 1995 avec l'accord d'association entre la Tunisie et l'Union européenne. L'Aleca permettrait de libéraliser le commerce des services, de simplifier les barrières douanières et de protéger l'investissement. Les produits tunisiens devront également se mettre aux normes européennes.

L'économiste [Abdeljalil Bedoui dénonçait déjà en 2016 les conditions de l'UE](#). « L'obligation de la stabilité financière et la facilitation de l'investissement étranger sans contrepartie profite aux pays européens et non à l'économie tunisienne », avait-t-il alors déclaré à *Jeune Afrique*.

Un calendrier serré

À ces considérations, s'ajoutent des questions de calendrier. L'Aleca, avant d'être adopté, devrait être discuté à l'ARP. Or 2019 est une année électorale. Les élus auront-ils le temps d'examiner de fond en comble l'accord puis de trouver un consensus durant une année agitée ? Rien n'est moins sûr.

Enfin, confronté à de multiples oppositions, il n'est pas certain que le gouvernement de Youssef Chahed se risque à cliver au sujet de l'accord, alors

même que lors du récent mouvement social, les manifestants n'ont pas caché leurs accents protectionnistes ou [leur défiance à l'égard des grandes institutions internationales](#). Dans ce cadre, la promesse faite de signer l'Aleca d'ici 2019 ressemble plus à une intention.

Des aides financières de l'UE depuis 2011

Youssef Chahed a également indiqué avoir discuté avec Jean-Claude Juncker « d'une meilleure gestion des aides financières de l'UE ». Si l'aide de l'UE à la Tunisie s'élève à 300 millions d'euros en 2018, elle s'échelonnait à près de 10 milliards d'euros de 2011 à 2020. Le soutien financier de l'UE implique toutefois des conditions.

En attendant, le Premier ministre poursuivra sa visite au Luxembourg et aux Pays-Bas. L'UE est le premier partenaire commercial de la Tunisie. Sur les onze premiers mois de l'année 2017, les exportations tunisiennes vers l'UE ont représenté 74,5 % des exportations totales et 53,7 % des importations tunisiennes l'ont été en provenance de l'UE. Des chiffres en hausse.

Les liens économiques restent forts, tout comme le soutien politique. Le chef de l'État tunisien a indiqué que des équipes de l'UE viendront observer le processus démocratique tunisien lors des [élections municipales](#) du 6 mai. Jean-Claude Juncker sera en visite à Tunis les 23 et 24 juillet.

La libéralisation des services professionnels et des services aux entreprises dans le cadre de l'ALECA

Les services professionnels et services aux entreprises font partie des services exportés par la Tunisie aux pays de l'Union Européenne et au reste du monde. En

effet, les services incluent quatre grandes rubriques qui sont : les voyages, le transport, les opérations gouvernementales et les autres services...

Fatma MARRAKCHI CHARFI
Professeur en Sciences Economiques

[Le rapport](#)

Le round des négociations sur l'ALECA se déroule du 28 avril au 31 mai 2018

Le nouveau round de négociations entre la Tunisie et l'Union européenne (UE) sur l'Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) se déroulera du 28 au 31 mai 2018. C'est ce qu'a affirmé le secrétaire d'Etat au Commerce extérieur et négociateur pour la Tunisie de l'ALECA, Hichem Ben Ahmed.

"Annoncé par Sophie Vanhaeverbeke, chef de la coopération à la Délégation de l'UE à Tunis, pour cette semaine, le nouveau round n'aura lieu qu'à fin mai. Généralement deux ou trois dates sont retenues pour ces négociations, mais la date définitive dépend des travaux des équipes techniques", a-t-elle expliqué.

Les négociations entre la Tunisie et l'UE au sujet de l'ALECA avaient démarré depuis 2015. Le nouveau round sera axé sur l'élargissement de l'accord à tous les secteurs, y compris l'agriculture et les services.

Le chef du gouvernement, Youssef Chahed, en visite à Bruxelles, a affirmé, mardi 24 avril, que l'ALECA sera signé en 2019. "Ce dossier revêt une importance toute particulière à l'échelle nationale", a-t-il souligné, au terme de son entretien avec le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker.

Le secteur des TICs et ALECA : Etat des lieux vs attentes du secteur

En Tunisie, et conformément à l'évolution de l'économie mondiale, le commerce des services est de plus en plus important dans l'économie et représente une part non négligeable du PIB (43% en 2015) et où la part des technologies de l'information et de communications (TIC) représente environ 6% du PIB en 2014 avec une valeur de 4,5 milliards de Dinars, contre 2,5% en 2002. Toutefois, les exportations de services qui étaient essentielles pour résorber une grande partie du déficit commercial sont de moins en moins performantes aujourd'hui...

Fatma MARRAKCHI CHARFI
Professeur d'Economie

[Le rapport](#)

Tunisie [Vidéo]: Augmentation du quota d'exportation de l'huile d'olive vers l'Union européenne



Le chef du gouvernement , Youssef Chahed, qui effectue depuis ce mardi une visite à Bruxelles, capitale de l'Union européenne (UE), a réussi à obtenir auprès des responsables de l'organisation continentale, l'augmentation du quota d'exportations de l'huile d'olive tunisienne vers l'UE de 30.000 tonnes par année

sur deux ans.

Cette augmentation a été accordée, en dépit de l'avis de pays producteurs comme l'Italie ou l'Espagne de ne pas élever le quota.

Rencontre avec la société civile en préparation du deuxième round des négociations avec l'UE sur l'ALECA

Tunis, Jeudi 19 avril 2018

Dans le cadre de la consécration de l'approche participative et en prévision du deuxième round des négociations entre la Tunisie et l'Union Européenne sur un projet d'ALECA, la Présidence du Gouvernement a organisé le jeudi 19 avril 2018 à une rencontre avec la société civile sous la présidence de Mr Hichem Ben Ahmed, secrétaire d'Etat et chef négociateur de l'ALECA et en présence des négociateurs tunisiens

Le programme de la rencontre prévoit une intervention sur l'approche participative en matière de préparation des négociations entre la Tunisie et l'Union Européenne dans le cadre de l'ALECA, la présentation des thématiques de l'Accord et un débat entre les participants.

[Le compte rendu \(en format PDF\)](#)

[Le programme \(en format PDF\)](#)

Galerie de photos





ALECA : Le Front Populaire et le PPDU s'expriment

 PAR [NADIA DEJOU](#)

PUBLIÉ LE 06/02/2018 À 10:01

Le débat sur l'Accord de Libre Echange Complet et Approfondi (ALECA) se poursuit. Cela fait des mois qu'on en parle sans pour autant arriver à des solutions concrètes. La conférence ayant pour thème "L'Aleca, partenariat ou domination", organisée par le Front Populaire et le Parti des Patriotes Démocrates Unifiés (PPDU), s'est à son tour penchée sur le sujet.

Quel est l'objectif? Il s'agit de prévoir les conséquences d'un tel accord, s'il voyait le jour entre la Tunisie et l'Union européenne, en favorisant la Tunisie, afin de la soutenir dans cette conjoncture socio-économique délicate. L'événement est de taille, car il faut aborder et comprendre les vrais enjeux, raison pour laquelle un

nombre important de représentants de l'opposition était présent.

Ahmed Seddik, député du Front Populaire, souligne que les exportations agricoles de l'UE sont excédentaires. Il précise à cet effet: « Les politiques publiques de l'Etat tunisien, que ce soit avant le 14 janvier et après la révolution, affirment leur soumission totale à l'UE. Il n'y a aucune vision nationale, aucune intention de se projeter vers l'avenir. Tout comme il est important de se demander ce que l'on veut de l'Europe. Or, ce que nous voulons, nous Front Populaire, c'est ne pas détruire notre agriculture, mais bien au contraire, la préserver ».

Une analyse que beaucoup d'intervenants présents ont confirmé. Le débat lancé à cette occasion a montré qu'un tel traité ne servirait que les intérêts européens. Moustapha Jouili, militant du Front Populaire a indiqué, lors de son intervention, que « le surplus de production européen a pour objectif de se garantir un marché facile. Ce qui entraîne un déséquilibre et le rapport de force est défavorable à la Tunisie ».

Même si les débats de l'[ALECA](#) ont déjà été bien entamés, le Front Populaire a exprimé son refus de voir un tel accord naître, en mettant l'accent sur ses conséquences sur le tissu socio-économique du pays, en particulier dans le secteur agricole. Les membres du PPDU ont affirmé de leur côté que « l'UE veut tirer profit de la situation pour augmenter ses richesses ».

Au bout de deux heures d'échanges, ils ont jugé que c'est à l'Etat de préserver ses richesses, vers un rapport de force équilibré et vers la révision de l'Accord signé en 1995, qui n'est plus d'actualité, car il y va de la souveraineté de l'Etat.

Le sujet de l'Accord de libre-échange complet et approfondi est sans doute l'un des plus difficiles et des plus décisifs à gérer, tant les avis divergent.

Il est à noter que 55% du tissu industriel tunisien a été perdu entre 1996 et 2013. De ce fait, la croissance économique n'a pas dépassé le plafond des 5%, la balance commerciale s'est fortement dégradée et les IDE se sont concentrés sur le littoral, aggravant les inégalités territoriales, sous un régime offshore permettant de rapatrier les bénéfices en Europe.

Patrice Bergamini : une réunion avec l'UE sur la promotion de l'huile d'olive tunisienne

 PAR [HAMZA MARZOUK](#)

PUBLIÉ LE 30/01/2018

Invité de l'émission « Naatik bel Akhbar », sur la chaîne nationale Wataniya 1, hier, 29 janvier, Patrice Bergamini, l'ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, est revenu sur l'Aleca et la désinscription de la Tunisie de la liste noire de l'Union européenne.

Revenant sur la désinscription de la Tunisie de la liste noire des paradis fiscaux, [Patrice Bergamini](#) a indiqué que la Tunisie aurait pu présenter ses réponses à temps pour éviter son inscription sur la liste noire. Le Conseil des ministères des Finances de l'Union européenne aurait dû prendre un peu plus de temps étant donné que la Tunisie est le premier pays arabe en transition démocratique dans la région. « La Tunisie n'aurait jamais dû figurer sur cette liste », affirme-t-il.

« La partie tunisienne s'est engagée à lutter contre l'**évasion fiscale** pour une meilleure redistribution de la richesse nationale », fait-il savoir en ajoutant : « Lutter contre l'évasion fiscale est la meilleure moyen de lutter contre la corruption ». « La Tunisie est appelée à perfectionner sa politique fiscale pour mieux créer de la richesse », considère-t-il.

Il n'existe pas de paradis fiscaux parmi les pays de l'Union européenne, avance l'ambassadeur en réponse à la question de l'animateur. L'ambassadeur a affirmé qu'il essaye quotidiennement de faire comprendre que la Tunisie n'est pas un paradis fiscal. La Tunisie joue un rôle très important en matière de lutte contre le terrorisme.

Répondant à une question relative à l'accord de 1995, Patrice Bergamini a indiqué qu'il a permis de booster les exportations tunisiennes vers l'Union européenne de 187% et plus que 3000 entreprises tunisiennes se sont installées en Tunisie, suite à cet accord, permettant ainsi la création de plus de 300.000 emplois en Tunisie.

Par ailleurs, Patrice Bergamini a fait savoir qu'une réunion se tiendra la semaine prochaine entre des responsables de l'Union européenne et des responsables tunisiens sur la promotion de l'huile d'olive tunisien. Il a indiqué que la balance commerciale entre la Tunisie et l'**Union européenne** n'est pas déficitaire « et s'il existe un déficit ce n'est pas dû à l'Union européenne.

Dans le même contexte, l'ambassadeur a rappelé que l'Union européenne a doublé à trois reprises les primes pour les étudiants en master et pour les jeunes entrepreneurs, à l'occasion de la visite officielle du président de la République en Belgique. Il n'a pas exclu que si les négociations de l'Aleca avancent, les visas seront accordés plus facilement.

La Tunisie sort de la « liste noire » européenne des paradis fiscaux

Jeune Afrique 24/01/18



Conseil des ministres des Finances de l'Union européenne

Les ministres des Finances de l'Union Européenne ont retiré huit pays de leur liste noire des « juridictions non coopératives en matière fiscale », parmi lesquels la Tunisie, lors d'une réunion ce 23 janvier à Bruxelles.

La Tunisie, le Panama, la Corée du Sud, les Émirats Arabes Unis, la Mongolie, Macao, Grenade et Barbade « ont été retirés de la liste noire (...) après s'être engagés à remédier aux inquiétudes de l'UE », a annoncé le Conseil des ministres des Finances de l'Union européenne dans un communiqué.

« Nous sommes sortis, c'est officiel », se réjouit Hichem Ben Ahmed, le secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, joint par Jeune Afrique. « Les ministres européens étaient unanimes. La Tunisie devait quitter cette liste, elle l'a quitté », lance-t-il, en sortant tout juste d'une réunion.

Discussions à venir sur les questions fiscales

Le secrétaire d'État ne cache pas les efforts consentis par ses équipes et les multiples navettes qui ont été nécessaires depuis un mois pour clarifier la situation. Mais le travail a payé. Tunis est du coup engagée dans un dialogue avec l'UE.

« Nous avons promis de travailler sur de nombreux points un peu techniques qui concernent la fiscalité. Il y aura des discussions avec nos partenaires européens à ce sujet », promet le secrétaire d'État.

La liste – qui comporte encore neuf pays après ces huit retraits – avait été adoptée le 5 décembre 2017. Le secrétaire d'État tunisien au Commerce extérieur, Hichem Ben Ahmed était alors présent à Bruxelles pour représenter la Tunisie.

Un coup de pression pour faire signer l'Aleca ?

Comme l'expliquait Jeune Afrique, ce dernier était en charge du dossier « liste noire » pour une bonne raison : il négociait déjà pour la Tunisie dans le dossier de l'accord de libre-échange avec l'Europe (Aleca). La veille de l'annonce, le secrétaire d'État se montrait d'ailleurs déjà très optimiste concernant le retrait de la Tunisie de la liste émise par l'Union européenne sur Shems FM.

Elyès Jouini, ancien ministre au sein du gouvernement provisoire tunisien jusqu'en mars 2011, insistait cependant sur le fait que, selon lui, l'inscription de la Tunisie sur la liste des « juridictions non coopératives en matière fiscale » ne devaient pas être lue comme un moyen pour l'UE de faire pression sur le pays en vue de la signature de l'Accord de libre échange complet et approfondi (Aleca).